



## Crise du COVID-19

### Activité cardiologique en médecine libérale et actualités professionnelles

Chères consœurs, chers confrères,

Le Syndicat National des Cardiologues s'associe au Collège National des Cardiologues Français et continue de vous accompagner par des actions de communication communes.

#### ❖ Deux acteurs partenaires pour la cardiologie libérale

Le Syndicat National des Cardiologues travaille en partenariat avec le Collège National des Cardiologues Français (CNCF) pour imaginer la cardiologie libérale de demain.

Voici la vidéo du docteur Marc Villaceque sur la reprise d'activité en période d'épidémie Covid19 mise en ligne sur le site dédié aux Ateliers virtuels du CNCF <https://www.cardio-event.com/e-congres/lecture.html?m=1&c=&s=9&i=19>

#### ❖ Reprise d'activité et *Plan Blanc*

Les administrateurs du Syndicat se sont réunis le 14 mai et à cette occasion, plusieurs régions ont évoqué des difficultés de reprise d'activité dans les cliniques à cause du *Plan Blanc*.

Vous aussi participez à l'activité syndicale. Nous vous invitons pour cela à nous faire remonter vos problématiques pour que le Syndicat puisse agir au niveau national en vue d'obtenir un assouplissement du *Plan Blanc* dans certaines régions (PACA, Occitanie et Alsace notamment).

#### ❖ Indemnité de la CARMF

Le Syndicat National des Cardiologues a adressé un courrier au président de la CARMF le docteur Thierry Lardenois (voir dernier communiqué de presse du Syndicat en PJ).

Suite, entre autres choses, à cette action du Syndicat, la CARMF a décidé du versement d'une indemnité pour les cardiologues libéraux selon les modalités suivantes :

- Indemnité de 2 000 € environ sous la forme d'une aide financière directe pour perte d'activité
- Indemnité nette d'impôts
- Somme qui viendra en diminution du solde de cotisations 2020 sans réduction des droits à la retraite
- Somme qui provient du fonds d'action sociale et du régime invalidité décès sans toucher aux réserves

Nous vous remercions pour votre investissement. Portez-vous bien.

Docteur Marc Villaceque  
Président du Syndicat National des Cardiologues

Docteur Serge Cohen  
Président du Collège National des Cardiologues Français